

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Avis du 29 mars 2021 de l'Autorité de la statistique publique sur le projet de décret modifiant le décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)

NOR : ECOO2110463V

Vu le décret n° 2009-250 du 3 mars 2009 modifié relatif à l'Autorité de la statistique publique, notamment son article 1^{er}, alinéa 3 ;

Vu le projet de décret modifiant le décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique transmis le 24 mars 2021 ;

L'Autorité de la statistique publique émet un avis favorable sur le projet de décret modifiant le décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, les éléments nouveaux contenus dans ce projet de décret pour ce qui concerne le service statistique de la direction générale de l'administration et de la fonction publique affirmant bien l'indépendance professionnelle du SSM et le rôle de coordination de l'INSEE.

Le présent avis sera adressé, d'une part au directeur de la DGAFP, d'autre part au directeur général de l'INSEE.